

Samedi 20 avril 2024

ARRIVÉE DE LA FLAMME OLYMPIQUE MERCREDI 8 MAI 2024 : INFORMATIONS RIVERAINS

Le 8 mai 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 commenceront à Marseille avec l'arrivée de la Flamme Olympique sur le Vieux-Port. A bord du Belem, en provenance d'Olympie, elle naviguera dans la rade de Marseille avant de traverser et s'amarrer au Vieux-Port.

Cet événement historique sera célébré avec une grande fête populaire qui réunira les Marseillaises et les Marseillais autour de la parade nautique et des multiples animations déployées dans la ville.

Afin d'assurer la sécurité de cet événement et de permettre au plus grand nombre d'accéder à la zone d'arrivée de la flamme dans de bonnes conditions, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône, en concertation avec la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la RTM, a décidé d'appliquer un certain nombre de mesures de sécurité qui impliquent une modification du plan de stationnement et de circulation, à titre exceptionnel.

Un périmètre de sécurité permettra aux spectateurs de circuler à pied tout autour du Vieux-Port durant la journée du 8 mai. Un plan de circulation (déviation et itinéraires bis) sera déployé afin de garantir au maximum la mobilité de tous pendant cette journée exceptionnelle.

Circulation et stationnement

Concernant le mercredi 8 mai, le périmètre concerné et le plan de circulation sont consultables en ligne : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/contenu/telechargement/55555/399291/file/Vieux-Port.pdf>

A l'intérieur de cette zone, des **restrictions de circulation, de stationnement et des déviations seront appliquées** pour les utilisateurs de véhicules motorisés, de vélos et de trottinettes. Elles ne concerneront pas les piétons.

La circulation sera interdite dans ce périmètre pour l'ensemble de ces véhicules : **du mardi 7 mai à 20h au jeudi 9 mai à 14h30.**

Le stationnement sera interdit dans ce périmètre du **dimanche 5 mai à 22h au jeudi 9 mai à 14h30.**

Piétons

Toutes les personnes circulant dans le périmètre de sécurité devront se soumettre à un filtrage.

Tunnels

Des **restrictions d'accès d'entrée et de sortie dans les tunnels Vieux-Port et Prado-Carénage** seront appliquées du mercredi 8 mai à 6h au jeudi 9 mai à 2h. Les sorties Panier et Charles Livon seront fermées du mercredi 8 mai à 6h au jeudi 9 mai à 2h.

La **traversée des tunnels restera néanmoins possible** pendant les célébrations des 8 et 9 mai 2024.

Parkings

Les parkings Jules Verne-Hôtel de Ville, Vieux Port-Criée seront fermés du 8 mai 6h jusqu'au 9 mai 14h30.

Pour le Parking Mucem, les entrées seront interdites, à partir du 8 mai dès 6h du matin ; les sorties pourront se faire par le boulevard Jacques Saadé, uniquement en direction de la Joliette.

Pour le parking Estienne D'Orves, entrées interdites à partir du 8 mai 6h jusqu'au 9 mai 14h30, sortie interdite place aux huiles du 8 mai 6h jusqu'au 9 mai 14h30, sortie possible Cours Jean Ballard en direction de la préfecture.

Les autres parkings (Bourse, Charles de Gaulle, Sadi Carnot, Palais du Pharo et Rond-Point du Prado) fonctionneront normalement.

Transports en commun

La station de métro Vieux-Port sera fermée le 8 mai toute la journée, ainsi que les arrêts de bus présents dans les périmètres.

La circulation est maintenue et renforcée aux stations et arrêts suivants et précédents.

- Réseau de bus

De nombreuses lignes du réseau RTM feront l'objet d'ajustements avec une offre minimale toutes les 15 minutes, de 16h30 à 21h30 et un service renforcé en soirée sur de nombreuses lignes.

- Tramway

Offre de service du samedi avec une fréquence de 7 minutes (T1, T2 et T3). Par mesure de sécurité, arrêt de l'exploitation de T3 à 17h. A partir de 17h, (jusqu'à la fin de service) la ligne T2 sera exploitée en demi-ligne : Canebière Réformés / La Blancarde

- Métro

Fréquence de 5 minutes en moyenne et renforcée en soirée jusqu'à 1h, derniers départs des terminus.

Fermeture des stations Jules Guesde et Colbert à partir de 18h.
Accès conseillé au Vieux-Port via les stations Réformés et Estrangin.

Bateaux

Pas d'exploitation toute la journée du 8 mai :

- Navettes Maritimes, de l'Estaque et de la Pointe Rouge
- Ferry-Boat
- Point de vente maritime du Quai de Rive Neuve / Quai de la Fraternité
- Délocalisation aux darses du Mucem des navettes du Frioul du début à la fin de service.

Port et plaisanciers

L'accès aux ports pour les plaisanciers ainsi que la navigation dans la rade seront réglementés par la Préfecture Maritime pour assurer le bon déroulement de la parade nautique en toute sécurité : <https://www.premar-mediterranee.gouv.fr/page/flamme-olympique-marseille>

Commerces

Tous les commerces, sans exception, pourront ouvrir et fonctionner normalement, même ceux inclus dans le périmètre.

Informations détaillées et foire aux questions

De plus nombreuses informations sont disponibles sur le site : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/index.php/Actualites/Toute-l-actualite/JO-2024>

Contacts presse :

- Préfecture des Bouches-du-Rhône : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr / 04 84 35 40 00
- Préfecture de police des Bouches-du-Rhône : pp13-communication@interieur.gouv.fr / 06 23 41 71 99
- Ville de Marseille : presse@marseille.fr / 06 32 28 93 71
- Métropole Aix-Marseille-Provence : presse@ampmetropole.fr / 04 91 99 79 74
- RTM : Mmoly@rtm.fr / 04 91 22 40 73